

Royaume du Maroc
Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la
Cartographie
Concours de recrutement 2026

Diplôme : Technicien Topographe

Épreuve écrite

Date : 11 octobre 2026

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

I- Dissertation (12 points)

Une commune urbaine envisage de réaliser un lotissement résidentiel de 1000 lots avec une voie principale de desserte et des rues de lotissement ainsi que des réseaux divers (assainissement pluvial/eaux usées et adduction d'eau potable).

En tant que technicien topographe, vous êtes chargé de :

- Exécuter sur le terrain l'ensemble des opérations d'implantation du canevas de base jusqu'au piquetage des lots et des ouvrages VRD ;
- Préparer le dossier technique de lotissement à déposer au service du Cadastre.

Pour la réalisation de cette opération, vous êtes appelé à :

- 1. Décrire en détail les différentes étapes à suivre, les moyens humains et matériels à utiliser, les contrôles à réaliser pour chaque étape et chaque cas d'implantation ;**
- 2. Citer l'ensemble des pièces techniques et administratives constitutives du dossier technique de lotissement.**

II- Questions (08 points)

- 1- Définir un réseau de stations GNSS permanentes et expliquer son utilité.**
- 2- Décrire l'opération de bornage d'une réquisition d'immatriculation foncière ordinaire (IFO) en précisant les documents issus de cette opération.**
- 3- Quels sont les facteurs qui affectent la détermination de l'altitude par procédé de nivellement de précision ?**
- 4- Décrire en détail, avec formules et schémas à l'appui, au moins deux procédés topographiques pour la détermination de la position planimétrique d'un point.**